Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212901508-20260408-DCM202630-DE

moëlan sur-mer — MOLAN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Délibération 2026/30

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Délibération du Conseil Municipal
Séance du 08 avril 2026

L'An deux mille vingt six
Le mercredi huit avril à 18H30

Date de convocation : 02 avril 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni à l'Ellipse, sous la présidence d'Anaëlle JOLIFF, Maire de Moëlan-sur-Mer.

Nom et Prénom	Présent	Absent	Nom et prénom	Présent	Absent
Anaëlle JOLIFF	X		Gwénaëlle BIERI		X
Gilles JOURDAIN	X		Anne KERDELHUÉ-FURIC		X
Solène BOULENGUER	X		Nicolas MONFORT	X	
Christophe NOGER	X		Laurent BAHOLET	X	
Sylvie CORNOU	X		Mickaël GOUYEC	X	
François PLOUËT	X		Morgane NAOUR	X	
Laurence RIOUAL	X		Kévin SINIC	X	
Philippe HAREL	X		Sylvie LE DOUAIRON	X	
Sandrine QUENTIN	X		Gabrielle BOLOU	X	
David LE PORT	X		Xavier LE BRIS	X	
Claire BENSIMHON	X		Christelle FÉNÉON	X	
Jean-François MELIN	X		Gwenaël HERROUËT	X	
Philippe BURBAN	X		Franck CHANVRIL	X	
Sylvie ISTA	X		Julien DESTREMONT	X	
Armelle ROUZEVAL	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Gwénaëlle BIERI	Claire BENSIMHON
Anne KERDELHUÉ-FURIC	David LE PORT

Secrétaire de séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Absents
Kévin SINIC	93,1 %	29	27	2

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Mairie de Moëlan-sur-Mer • Ti Ker Molan
2, rue des Moulins - 29350 Moëlan-sur-Mer • 2, straed ar Milnoù - 29350 Molan
02 98 39 60 10 - mairie@moelan-sur-mer.bzh - www.moelan-sur-mer.bzh

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212901508-20260408-DCM202630-DE

DCM 2026/30 : COMPTE-RENDU DE LA MAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION D'ATTRIBUTION CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION N° 031-2020 EN DATE DU 16 JUILLET 2020

RAPPORTEUR : Madame la Maire

Madame la Maire informe le Conseil Municipal des décisions qui ont été prises en matière de :

Marchés publics

- **Marché d'étude rue Cécile Ravallec n° 2025-009 :** Etude pré-opérationnelle pour la réalisation d'une opération d'aménagement, secteur centre-bourg (rue Cécile Ravallec)

43 sociétés ont retiré le dossier intégral et 9 offres ont été déposées :

- COBA
- SINOPIA
- L'ATELIER DYS
- TRISTAN LA PRAIRIE ARCHITECTE
- AGENCE AGAP
- ATELIER SILHOUETTE URBAINE
- ALTEREO
- EOL
- ATELIER TERRATERRE

Date de remise des plis : 05 septembre 2025 à 12H.
L'entreprise SINOPIA a été retenue (49 500 euros HT soit 59 400 euros TTC).

Contrat signé en date du 05 février 2026 par Marie-Louise GRISEL, Maire en vertu de la délégation du Conseil Municipal par délibération n° 031/2020 du 16 juillet 2020.

VU la délibération n° 031-2020 en date du 16 juillet 2020,
VU la délibération n° 025-2026 en date du 20 mars 2026 portant élection de Madame la Maire,
VU l'exposé de Madame la Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- PREND ACTE de ce porter à connaissance.

Pour extrait certifié conforme.

Kévin SINIC
Secrétaire de séance

Mairie DE MOËLAN-SUR-MER FINISTÈRE

Anaëlle JOLIFF
Maire de MOËLAN-SUR-MER

Mairie DE MOËLAN-SUR-MER FINISTÈRE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.